

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 12

Artikel: Syndicats et sport ouvrier
Autor: Meister, Martin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

20^{me} année

DÉCEMBRE 1928

N° 12

Syndicats et sport ouvrier.

Par *Martin Meister*.

Le chemin vers une activité sportive systématique n'est ouvert à la grande masse du peuple travailleur que depuis quelques décades. Le sport était jadis le privilège de la classe possédante. Une nourriture suffisante et du temps libre sont les conditions essentielles pour s'adonner au sport. Ces deux conditions n'étaient pas remplies pour les ouvriers à l'époque précapitaliste. La jeunesse ouvrière était déjà accaparée par la fabrique dès l'âge de 8—10 ans; elle était retenue à l'usine non pas seulement le jour, mais encore durant des nuits entières. Si nous jetons un coup d'œil sur le passé, nous voyons que ce n'est qu'en 1854 que le canton progressiste de Zurich promulgua une loi interdisant le travail en fabrique aux enfants âgés de moins de 12 ans et le travail de nuit et du dimanche aux jeunes gens âgés de moins de 16 ans. La durée du travail comportait 13 heures par jour pour les jeunes gens, et la fixation d'une pause d'une heure à midi et d'une pause d'une demi-heure le matin et l'après-midi constituait une innovation importante. Une réglementation de la durée du travail pour les adultes était considérée comme inadmissible par le gouvernement cantonal. L'introduction de la loi fédérale des fabriques, en 1878, apporta quelques améliorations. Toutefois cette loi ne protégeait que les ouvriers occupés dans les fabriques. La durée du travail dans les arts et métiers restait non réglée. Ce sont les syndicats qui furent appelés à remédier à cet état de choses. Actuellement, c'est encore l'œuvre de la classe ouvrière organisée syndicalement de travailler en faveur de la réduction de la durée du travail à un niveau acceptable. Les conquêtes des syndicats dans le domaine de la réduction de la durée du travail ainsi qu'en matière de salaires et de politique sociale ont peu à peu évincé les obstacles s'opposant à l'activité sportive de la classe ouvrière.

La grande importance que revêt la culture physique au point de vue de l'hygiène sociale, est généralement connue. L'activité corporelle unilatérale des travailleurs dans les ateliers, les

fabriques et les bureaux renferme de gros dangers à l'égard de la santé. Le sport est appelé à y porter remède. Pour la jeunesse en particulier, il n'y a pas de meilleurs moyens pour combattre efficacement le préjudice du labeur quotidien, qu'une culture physique rationnelle. La santé est le plus grand bien de l'homme. La préserver et la soigner est un devoir élémentaire pour chacun de nous. La capacité de travail est le seul capital dont dispose la classe laborieuse. Tout en protégeant la santé, le sport est appelé à accroître la force de travail du peuple. Mais dans la question de l'éducation, le sport joue aussi un grand rôle. Il n'existe pas un meilleur moyen que la culture physique pratiquée en groupes pour ancrer l'esprit de communauté dans l'âme des individus. Pour atteindre ce but, il est évidemment nécessaire que le sport se meuve dans des limites raisonnables.

Il y a longtemps déjà que la bourgeoisie a reconnu le bienfait et la puissance du sport. Elle s'efforça, avec succès, de le mettre au service de ses buts. Les partis bourgeois surent fort bien qu'il n'existait pas de meilleur terrain de recrutement pour les idées nationalistes et militaristes que les organisations sportives bourgeoises se couvrant du manteau de la neutralité politique et religieuse. Le régime capitaliste bourgeois imprima son cachet au sport. Les exercices favorables à la santé furent de plus en plus relégués à l'arrière-plan; ce sont les records qui jouent maintenant le rôle prépondérant. On a fait du sport une question d'affaire. Le public doit être charmé par des spectacles sensationnels. On étale en premier lieu les capacités de quelques éléments sélectionnés. Dans l'organisation de la majeure partie des manifestations sportives bourgeoises, c'est la question financière qui l'emporte. Le sport est donc devenu un moyen pour atteindre le but. Les organisations sportives bourgeoises ont de plus en plus détourné le sport de son véritable but, et c'est ce qui l'a rendu suspect aux yeux des travailleurs.

Nous devons compter comme un grand mérite aux organisations sportives ouvrières suisses d'avoir rendu attentif les larges sphères de la population à la situation insupportable dans le domaine du sport et d'avoir tenté d'y porter remède de leurs propres forces. Pour ce faire, les organisations sportives ouvrières se heurtèrent à de grands obstacles. A l'instar des premiers syndicats, les premières organisations sportives ont été bafouées et même méconnues par de nombreux camarades. Cependant, au fur et à mesure que les syndicats se consolidaient et dès le moment où ils purent obtenir des succès dans le domaine économique, surtout dans la question de la réduction de la durée du travail, les organisations sportives ouvrières se renforcèrent aussi. A fin 1927, la Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport comptait déjà 239 sections qui se répartissent sur toutes les régions de la Suisse et son effectif total s'élevait à 17,657 membres. Celui-ci s'est encore considérablement accru depuis lors. Le sport

ouvrier constitue aujourd'hui une force que l'on ne peut plus ignorer.

Les tâches des organisations grandissent aussi dans la mesure de leur développement. Ce serait une erreur de vouloir prétendre que la Fédération suisse ouvrière de gymnastique et de sport a réussi de supprimer complètement tous les préjudices que les organisations sportives bourgeoises ont portés au sport durant ces dernières décades, car pour obtenir un tel résultat, les moyens lui faisaient défaut. Les abus revêtant un caractère traditionnel ne peuvent pas être éliminés en un tour de main. Dans l'organisation des fêtes surtout, il y a encore beaucoup à faire jusqu'à ce que celles-ci remplissent intégralement leur buts. Les manifestations sportives ouvrières doivent mettre en relief en première ligne l'idée éthique de la culture physique, fortifier l'esprit de communauté et de solidarité et profiter ainsi à tout le mouvement ouvrier. Heureusement, les abus du sport sont reconnus aujourd'hui, et les instances dirigeantes des organisations sportives prolétariennes sont fermement décidées de rompre avec les vieilles traditions bourgeoises. Cependant pour continuer à prospérer et remplir leur mission, elles n'ont pas seulement besoin de toute la compréhension de leurs membres actifs, mais de la compréhension et de la confiance des syndicats, du parti et des coopératives. Ce n'est que dans la mesure où la classe ouvrière apportera sa collaboration, qu'il sera possible de façonner le mouvement sportif de telle sorte qu'il serve l'ensemble du peuple travailleur.

Il résulte de ce qui précède que la prospérité du mouvement sportif ouvrier est intimement liée au mouvement syndical. Tous les deux sont appelés à résoudre des tâches culturelles dans l'intérêt des travailleurs. Un travail organique commun est une condition indispensable pour l'avenir. Cela peut déjà avoir lieu aujourd'hui par une prise de contact avec les organisations centrales. La dispersion des différentes organisations sportives ouvrières constitue toutefois un obstacle pour le rapprochement désirable. Tous les genres de sport, que ce soit la musique, le chant ou la culture physique, devraient être groupés dans *une* fédération suisse, qui serait en contact étroit avec la Centrale suisse d'éducation ouvrière, l'Union syndicale suisse et la Parti socialiste. Ces organisations ne devraient pas seulement échanger entre elles de la documentation (journaux, brochures, etc.), mais elles devraient discuter la préparation des grandes manifestations, voire même les organiser en commun. Dans les grands centres de la Suisse, l'on devrait, par le groupement des sociétés sportives ouvrières en cartel, veiller à ce que les manifestations soient discutées à temps et soient organisées de telle sorte qu'elles n'entrent pas en concurrence. C'est en procédant de la sorte, qu'une entente et un appui réciproques pourraient les rapprocher. Ces propositions n'ont pas la prétention d'être complètes, mais elles pourraient servir de suggestions pour l'étude ultérieure de toute

la question. Dans tous les cas, l'ensemble de la classe ouvrière suisse doit d'ores et déjà vouer une plus grande attention à ce problème.

Ce qu'attend des syndicats la Fédération ouvrière de gymnastique et de sport.

Par *J. Steinemann.*

En abordant le présent sujet, nous devons dire d'emblée que le contact existe maintenant entre les deux mouvements. Quels sont les motifs qui ont conduit à ce rapprochement? Dans la poursuite de leur but, les syndicats sont entrés en collision avec le sport. La rencontre ne fut guère réjouissante pour eux. Ils durent constater que le sport accaparait la jeunesse à un tel point que le mouvement syndical en souffrait. La conséquence directe fut une attitude hostile, ou tout au moins passive, de la part des dirigeants syndicaux et de leurs hommes de confiance à l'égard du sport, ou plutôt une réaction des sentiments à l'égard d'un adversaire que l'on ne connaît pas très bien et vis-à-vis duquel on ne trouvait pas d'autre issue. Ce sentiment de malaise aussi bien que l'attitude en résultant sont parfaitement compréhensibles.

Le sport tel que le trouvèrent les syndiqués il y a quelque douze ans, n'était pas un mouvement prolétarien. Au contraire, ses rapports avec notre adversaire de classe, la bourgeoisie, se révélaient parfois assez nettement. La plupart des chefs syndicaux actuels ont été élevés dans l'idée que le sport était un phénomène essentiellement bourgeois, et c'est pourquoi ils ont de la peine à s'en défaire aujourd'hui et à comprendre qu'il faut faire une différence entre sport bourgeois et sport ouvrier. Grâce à un travail d'éclaircissement toujours plus intense, cette mentalité a pu être modifiée. Toutefois, le meilleur moyen pour faire saisir la portée d'un véritable sport prolétarien, est incontestablement de le présenter sous une forme concrète, c'est-à-dire sous une forme vivante. Or, nous osons affirmer que les manifestations de sport ouvrier de ces dernières années ont largement contribué à répandre de la clarté sur notre mouvement. Cependant, ces manifestations ne suffisent pas à elles seules pour amener, avec la rapidité désirable, tous les travailleurs à adopter une autre attitude à l'égard du sport ouvrier.

Puisque l'expérience nous apprend que l'on ne s'occupe sérieusement d'une chose que lorsqu'on en connaît nettement le but, je me permets de formuler quelques revendications essentielles, que la Fédération ouvrière de gymnastique et de sport a à présenter aux syndicats, en vue d'accélérer le travail d'éclaircissement ainsi que le rapprochement de nos deux mouvements. Si je me fais l'interprète de cette fédération seule, c'est parce que je connais le mieux ses conditions.